



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe****Déposé / Reçu le*****21147312*****10 DEC. 2021****au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles****N° d'entreprise : 0535 541 255****Nom****(en entier) : Baticrea SCES agréée****(en abrégé) :****Forme légale : Société Coopérative agréée comme Entreprise Sociale****Adresse complète du siège : Rue d'Alost, 7 à 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Nomination, réélection des administrateurs, nomination d'un réviseur**

Réunis en Assemblée Générale Ordinaire ce 29/06/2021, les coopérateurs décident de réélire les administrateurs suivants à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés, pour une durée de trois ans se terminant à l'AG ordinaire de 2024:

- Jean-Olivier COLLINET, en tant qu'Administrateur délégué et mandataire de la gestion journalière de Baticrea

- Emmanuel EVERARTS DE VELP, en tant que Président du Conseil d'Administration

- Charles Antoine KERVYN, en tant qu'administrateur

Par ailleurs, l'Assemblée Générale décide d'élire comme administrateur Monsieur Marc RENSON, Registre National 56.07.07-083.59, né le 07 juillet 1956 à Paulis-Isiro, domicilié rue du Pannenhuy 26 bte1 - 1020 Laeken, à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés, pour une durée de trois ans se terminant à l'AG ordinaire de 2024.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité, pour une durée de trois ans, jusqu'à l'AG ordinaire de 2024, la nomination aux fonctions de réviseur d'Entreprises de la société civile J-Day SPRL représentée par Monsieur Jérôme RUELLE, réviseur d'Entreprises.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2023.

Procuration est donnée à Nathalie Jeudy pour un dépôt de ces modifications au tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles - Greffe des personnes morales (Bd de la 2e Armée Britannique, 148 à 1190 Forest) en vue de leur publication au Moniteur belge.

Pour extrait du rapport de l'Assemblée Générale du 29 juin 2021

Fait en trois exemplaires à Bruxelles, le 31 octobre 2021,

Jean-Olivier Collinet
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/12/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).